ARRETE MINISTERIEL Nº 69/15/109/15
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CABINET
DU MINISTRE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE,

Vu l'Acte Constitutionnel de la Transition, spécialement en son article 82;

Vu l'Ordonnance nº 94/061 du 18 octobre 1994 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement et fixant les modalités pratiques de collaboration et concertation permanentes entre le Président de la République et le Gouvernement, spécialement en son article 24;

Vu telle que modifiés et complétée à ce jour, l'Ordonnance nº 94/042 du 6 juillet 1994 portant nomination des membres du Gouvernement de Transition;

Vu le Decret nº 001 du 3 février 1995 portant organisation et fonctionnement des Cabinetz des Vice-Premiers Ministres, des Ministres et des Vice-Ministres;

Revu l'Arrêté Ministériel nº 021/95 du 31 mars 1995 portant nomination des membres du Cabinet du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale;

ARRETE

Article 1er: Est nommé Directeur de Cabinet, Monsieur LUWENTEMA LULE.

Article 2 : Est nommé Directeur de Cabinet Adjoint, Chargé de l'Emploi et des organisations professionnelles patronales, Monsieur LOAMBO SHUTSHA Dominique.

Article 3 : Sont nommés Conseillers de Cabinet :

- 1º Monsieur KAKESE VINALU Aimé, chargé de questions politiques et du secteur non-structuré.
- 2º Monsieur OMADIKANDJA KALONDA Albert, chargé de questions juridiques (Relations professionnelles et Inspection du Travail).
- 3º Madame MONKUMA Philomène, chargée de questions juridiques (Règlementation, Prévoyance Sociale et Organisations Professionnelles).
- 4º Monsieur KAMANGA AMI TAR Cyrille, chargé de l'Administration et des Finances.

Je zolopsi si Pais Octobre si <u>Article 4</u> : Est nommé chargé de Missions pour la Formation et le Climat social, Monsieur UDIEKILA Albert.

Article 5 : Est nommé Secrétaire Particulier, Monsieur KWEME NA-

BASSEY Paulin.

Article 6 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures et contraires au présent Arrêté qui entre en vigueur à

la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 15/09/95

Raymond, OMBA PENE DJUNGA